



Organisation des études

Études de musique

Les [études musicales](#) du CNSMD de Lyon sont organisées en trois cycles.

Dans chaque cycle, le cursus est divisé en Unités d'Enseignement (UE) semestrielles, donnant lieu à l'obtention de points de crédits dont le nombre et les modalités sont définis pour chaque discipline.

Études de danse

Les [études de danse](#) du CNSMD de Lyon sont organisées sur quatre années.

La dernière année, les étudiants s'insèrent dans le [Jeune ballet](#), qui crée le lien nécessaire entre la phase d'apprentissage et l'insertion professionnelle.

Pour ce département, les disciplines complémentaires sont spécifiques à la pratique de la danse.

1^{ers} cycles

Les cursus du CNSMD de Lyon conduisent tout d'abord à l'obtention du DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien) ou du DNSPD (Diplôme National Supérieur Professionnel de Danseur).

2^e et 3^e cycles Musique

Pour la filière musique, les étudiants peuvent poursuivre leur formation après leur DNSPM en vue de l'obtention d'un diplôme de 2^e cycle conférant le grade de Master.

Un [3^e cycle](#) est également proposé sous deux formes :

- **Doctorat de musique** – Recherche et pratique en partenariat avec l'École doctorale 3LA
- **Artist diploma**, diplôme délivré par le CNSMD de Lyon sur projet artistique

Pédagogies de la musique et de la danse

Le CNSMD de Lyon propose également deux cursus conduisant aux Certificats d'aptitude aux fonctions de professeur des écoles de musique et de danse contrôlées par l'État.